

Procès-verbal du CONSEIL D'ADMINISTRATION
Samedi 28 septembre 2019

Le Président informe de la rentrée très compliquée que l'UTL a vécue à Sète et sur Tourbes et remercie les membres du CA pour leur implication à ses côtés et leur action au quotidien dans les villes centre.

1 - Vote du compte rendu du CA du 25 mai 2019

► Le CR du CA du 25 mai 2019 est adopté à l'unanimité

2 - Communications et informations diverses du Président

1-2 Décisions prises pendant les vacances

« En cette rentrée a été éditée une nouvelle fois sur papier la plaquette à distribuer aux étudiants inscrits mais je souhaite que ce soit la dernière année car la maquette définitive devant être remise à l'imprimeur fin juillet, ce travail est trop lourd compte tenu de l'envoi du programme de chaque professeur souvent tardif. De plus sa présentation est incomplète à la rentrée puisque les nouveaux professeurs n'y figurent. »

► **Vote du CA : Dès la rentrée 2020, cette plaquette ne sera éditée que sur support informatique mise en ligne sur le site de l'UTL pouvant ainsi être réactualisée jusqu'à la rentrée de l'UTL**

► **Vote du CA : Validation du calendrier de l'année, soumis aux professeurs et validé par eux en juin mais qui n'a pas pu être porté au vote du CA du 29 juin annulé.**

2-2 Honorariats à l'UTL34

- Actuellement 9 membres d'honneur (11 avaient été nommés mais 2 décès en 2019)

- Comment ont-ils été nommés ? à ce jour : pas de critères

Le Président propose et le CA valide ou pas

- Qui sont-ils ?

* Les membres actuels sont des professeurs qui ont quitté leur fonction après s'être fortement impliqués, des VP qui ont quitté leur fonction en remerciement de leur action au service de l'UTL.

* Jusqu'à présent on n'a jamais donné l'honorariat aux Vice-Présidents en fonction qui payent donc tous leur cotisation comme les étudiants.

* Pourrait-on proposer à l'honorariat d'autres membres qui auraient apporté un + à l'UTL ?

Et lequel ?

- Doit on établir des critères ?

Mr Ravaille le propose : « Les critères seraient des guides mais le CA resterait décideur »

À la suite nombreuses prises de parole,

► **Le CA vote à la grande majorité le statut quo à ce jour : Pas de grille de critères, nomination sur proposition du Président suivi d'un vote du CA, au cas par cas, mais possibilité d'une réflexion plus approfondie ultérieurement.**

2-3 Le 20ème anniversaire de l'UTL34, le 28 novembre 2019

Mr Ravaille a essayé, pour cet événement, de faire venir Mme Haigneré (astronaute) pour une conférence fort appréciée lors des dernières Assises de l'UFUTA. Malheureusement elle a dû décliner cette proposition car elle est indisponible le 28 novembre. Mr Ravaille abandonne donc l'idée de la soirée anniversaire envisagée un temps, au Palais des Congrès d'Agde.

Les professeurs ont regretté de ne pas avoir des temps de convivialité entre eux plus nombreux.

Mr Ravaille a proposé un repas pour fêter les 20 ans de l'UTL à tous les professeurs le 30 novembre

Mr Ravaille souhaite que cet anniversaire des 20 ans de l'UTL ait une place lors de la fête de l'UTL pour les étudiants le 6 juin 2020 à Frontignan

2-4 Rappel du calendrier des réunions prévues à ce jour

2-5 Les difficultés sur des sites à la veille de la rentrée universitaire :

A SETE

Le Palace redevient cinéma, le gérant reprenant les salles du bas à partir de 12h depuis la rentrée.

Mme Hellin et Mr Ravaille n'ont appris cette confirmation de la Mairie que quelques jours avant la rentrée universitaire.

Les salles du bas ne sont plus disponibles jusqu'à la Toussaint On ne sait pas grand-chose sur la suite de l'année (Il vient d'y avoir le démontage des vieux fauteuils cette semaine dans les salles de cinéma donc inutilisables)

Mr Ravaille et Mme Hellin qui n'ont pas réussi à rencontrer le Maire pour cause de non-compatibilité d'emploi du temps (professeur en exercice et maire) ont néanmoins l'assurance de la part de la Mairie que l'UTL pourrait continuer à fonctionner cette année sur le Palace à condition de s'adapter aux contraintes d'horaires et de salles à occuper.

Mr Ravaille voulant établir un emploi du temps le plus pérenne possible sur toute l'année pour les étudiants, a dû remanier fortement quelques jours avant la rentrée réelle de l'UTL, l'emploi du temps de Sète et de quelques autres sites par voie de conséquence.

Mr Ravaille remercie tous les professeurs qui ont bien voulu adapter leur emploi du temps et organisation personnelle à cette situation difficile et contraignante pour tous.

La situation de l'UTL de Sète reste préoccupante et à suivre de près.

A TOURBES

Problèmes en cours évoqués par Mr Ravaille (à suivre)

2-6 Courrier de la nouvelle présidente du club de bridge de Sète à Stéphane Ravaille (à suivre)

2-7 La protection juridique pour les voyages et sorties proposés par l'UTL ou par le CLUB :

Mr Ravaille a de nouveau rencontré le président de la **Chambre des Associations** et échangé avec **Génération Mouvement**.

Il expose au CA les données et informations collectées mais aucune décision d'adhésion à l'une ou l'autre de ces associations n'est encore prise pour l'UTL

(La chambre des associations nous limiterait à un montant de chiffre d'affaires de 300 000€. Notre chiffre d'affaire total est à ce jour plus élevé. On paierait la cotisation sur le chiffre d'affaires calculé sur l'année précédente. Avec Génération Mouvement on paierait au nombre d'inscrits.)

3 - Point sur les inscriptions dans les sites à ce jour

Agde : 153 (dont 32 nouveaux)

Lamalou : 88 inscrits (dont 23 nouveaux)

Tourbes : 79 inscrits (dont 23 nouveaux)

Frontignan : 159 inscrits (dont 22 nouveaux)

Mèze : 126 inscrits

Sète : 376 inscrits (dont 84 nouveaux)

4- Point sur le CLUB

A propos du planning de voyages et sorties proposé en juin pour l'année universitaire suivante

Mr Ravaille : « Je suis gêné qu'on propose les inscriptions à des voyages en juin car cela prive les nouveaux adhérents de septembre d'une possibilité de s'inscrire »

Mr Sanchez : « Certaines sorties proposées dès octobre nécessitent une inscription avant le 1^{er} octobre date de la rentrée universitaire...sans compter que les prestataires qui doivent organiser la sortie au moins 2 à 3 mois avant le jour J ont besoin de connaître assez tôt, le nombre de participants.

Et ces contraintes sont encore plus fortes pour l'organisation des voyages (au moins 6 mois avant) »

Mr Ravaille et Mr Sanchez s'adressant aux VP et VPA, rappellent qu'ils souhaitent développer avec d'autres activités que les voyages ou sorties la convivialité de l'UTL avec les projets du club (repas, visites de Musée, un tournoi de...tournois entre les sites) rallyes voiture culturels (ex : découvrir la région de Lamalou)

5- Les projets associatifs des universités du temps libre

Mr Ravaille insiste sur la **notion d'ouverture des UTL vers divers publics** (ne pas oublier qu'à l'UTL34 il existe un financement exceptionnel pour aider les personnes en difficulté à payer leur cotisation annuelle à voir avec le CCAS des villes)

Le futur des UTL (et donc de l'UTL34) est d'augmenter le nombre d'adhérents... « accueillir plus de publics puis trouver les moyens logistiques pour les accueillir en partenariat avec les mairies et éventuellement avec les établissements scolaires »

6- L'atelier Théâtre

1-6 Appellation de la troupe de l'atelier de l'UTL

Mr Ravaille : « J'avais souhaité que la troupe porte un nom ; on m'a proposé « les Baladins du temps libre » »

► VOTE du CA : L'appellation « Les baladins du temps libre » est adoptée à la majorité

(1 abstention : Michèle Jégat regrette que l'appellation de cette troupe qui est un atelier de l'UTL et portée par l'UTL, n'ait aucune référence du mot « UTL » dans ce nom)

2-6 Représentations

La troupe de l'UTL joue à Balaruc les Bains le 9 novembre au nouveau centre culturel, le PIANO TIROIR dans une salle adaptée de 200 personnes. Pas d'entrée au chapeau.
Ce spectacle fait partie de la programmation culturelle annuelle de Balaruc en partenariat avec l'agglo du bassin de Thau L'entrée sera payante (6 euros/étudiant) mais en contre-parti l'UTL recevra un défraiement pour les décors et frais engagés par l'UTL pour son atelier théâtre.

3-6 Manque de salle de répétition à Sète, dû au problème du Palace

Mme Hellin déplore l'absence de salle à Sète actuellement pour l'atelier théâtre : « En ce moment on ne peut plus répéter la pièce. On souhaiterait des créneaux les mardi et jeudi 17h-19h »

7- La fête de l'UTL 2020

Le 6 juin à Frontignan (9h30) La décision d'attribution de la salle de l'Aire se fera mi-janvier 2020

Commission des fêtes à Agde le S.12 octobre

On intègre à la commission des fêtes, les membres du CP de Frontignan pour l'année puisque c'est le site de Frontignan qui reçoit.

7- Questions et points divers

Monsieur Ravaille souhaite que les membres du CA se rendent le plus possible disponibles pour les quelques réunions du CA durant l'année (4 à 5 réunions)

Monsieur Ravaille attire l'attention des VP

« Mr Barale reçoit trop de sollicitations dites « urgentes » des VP à la rentrée pour éditer ces infos sur le site Il ne peut pas toujours y répondre tout de suite.

Estimez-vous que l'UTL doive s'associer (sans obligation pour le professeur) à la minute de silence pour Le Président Chirac ? OUI pour l'ensemble du CA en précisant que les professeurs sont libres de le proposer ou pas.
Ce sera noté sur le site de l'UTL

Le CA félicite Mr Pons pour son prix « la plume d'or » attribué par l'UFUTA pour son mémoire sur les cryptomonnaies. Ce mémoire est édité sur le site

La secrétaire : Michèle Jégat

Le Président : Stéphane Ravaille